

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T01580
Adresse du site	30, rue de l'Argonne	Hauteur	R+7 (24.56m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	25/11/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	28/11/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	25/01/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 2 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 0° et 120°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° < 5V/m - 120° < 4V/m 5G (3500): 0° < 4V/m - 120° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	25.61m (0°) et 26.05m (120°) m pour les antennes à faisceau fixe 26.21m (0°) et 26.65m (120°) m pour celles à faisceau orientable		

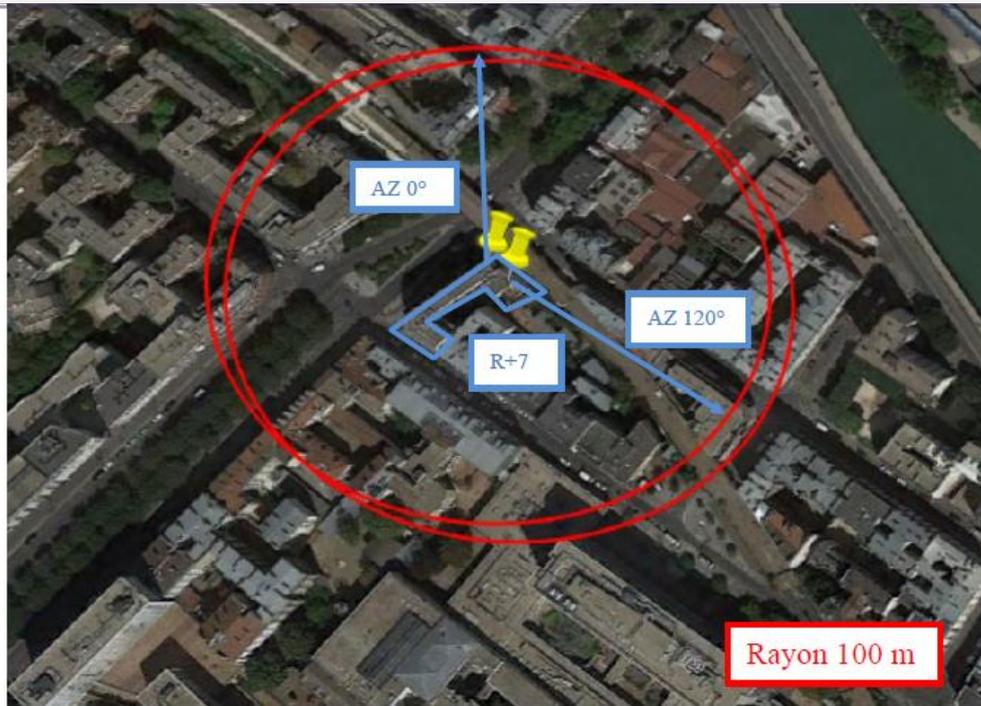
#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 2 antennes à faisceaux fixes et 2 antennes à faisceaux orientables.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

**Date :** Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

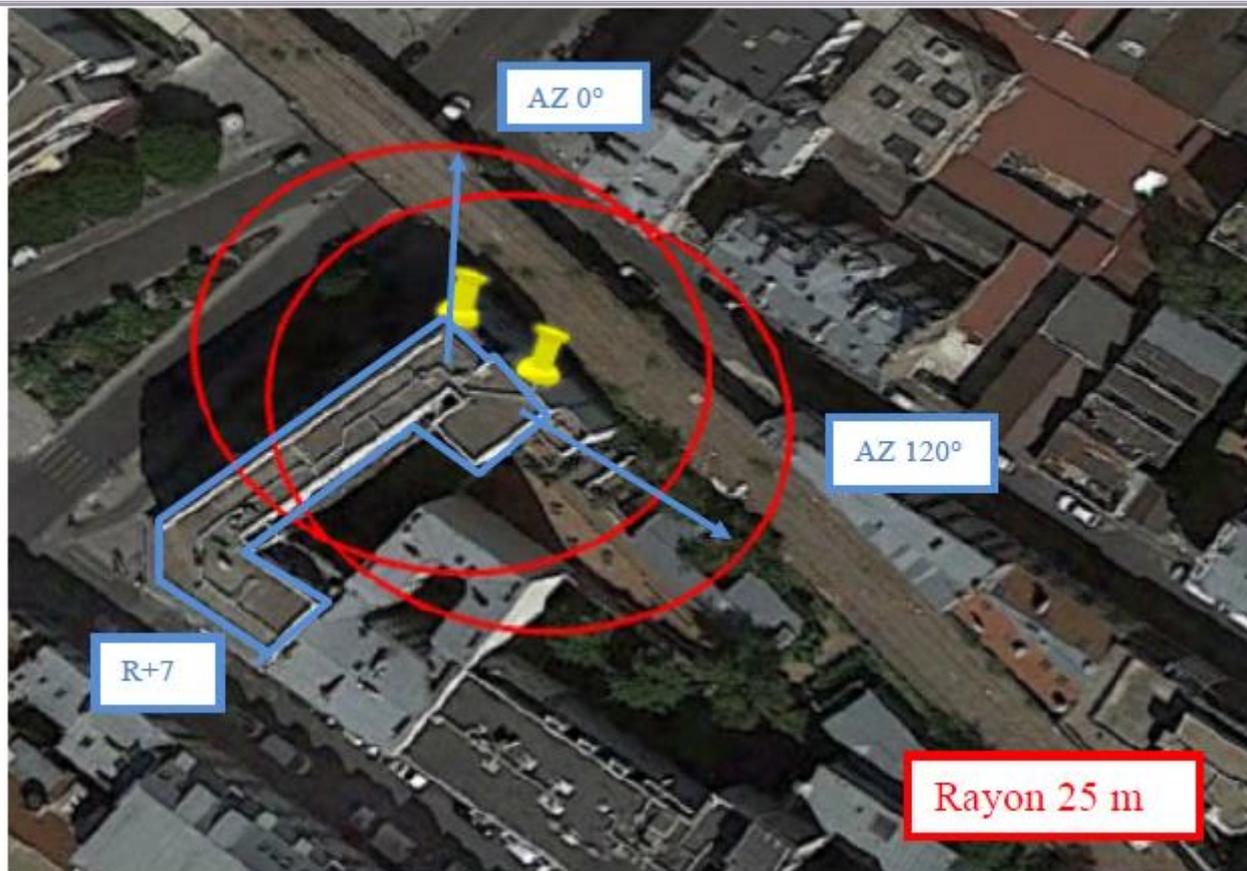
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans les 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 30 RUE DE L'ARGONNE 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

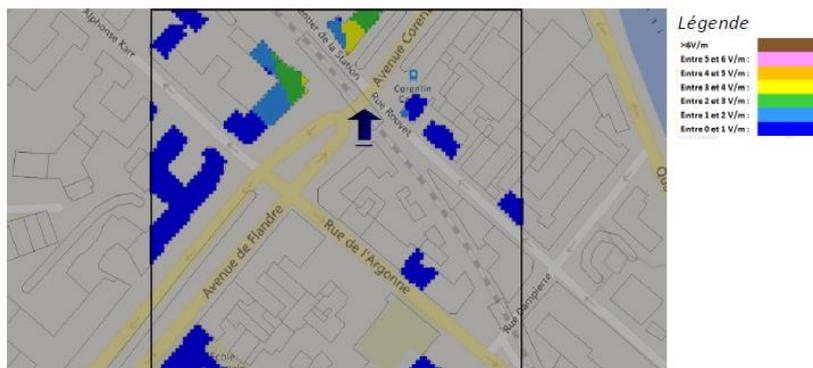
	Azimut 0°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	13.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

### **SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 30 RUE DE L'ARGONNE 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

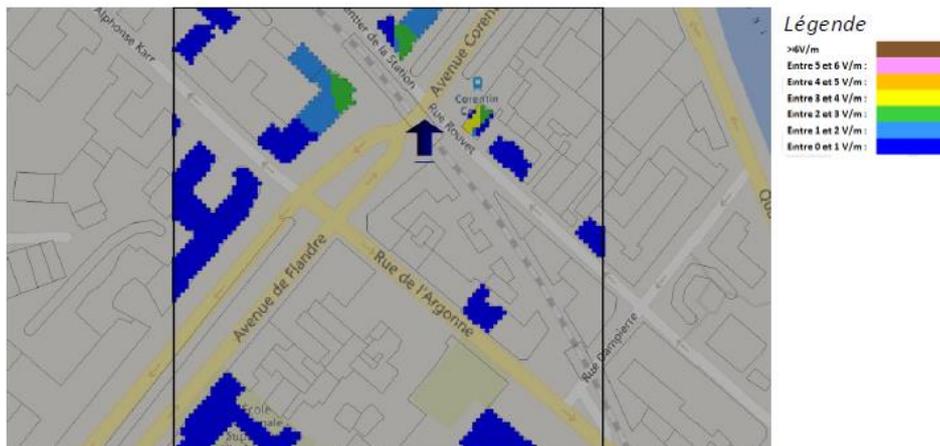
	Azimut 0°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

### **SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

existant :

projeté :



## Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :

